4ème FESTIVAL FIDE PASCAL GERFAULT

RÈGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Présentation

Le cercle d'échecs de Cholet organise le samedi 19 et le dimanche 20 Décembre 2026, son 4ème festival Pascal Gerfault, ce festival est composé de 5 tournois ouverts aux joueurs ayant un Elo de moins de 2400. Il a lieu à la Jeune France Accueil et Formation, 50 rue Darmaillacq 49300 Cholet en face du collège Saint-Joseph.

Le 4ème Festival Pascal Gerfault est limité à 100 Joueurs et joueuses répartis dans 5 tournois.

Article 2 : Les tournois

La répartition des joueurs dans les tournois se fait, après la fin du pointage, dans l'ordre décroissant du dernier classement Elo disponible, entre 16 ou 20 joueurs pour les tournois A, B, C, D et E. L'arbitre et l'organisateur se réservent la possibilité de répartir les joueurs non-classés dans plusieurs tournois s'il y en a beaucoup afin de favoriser l'obtention d'un premier classement

Le tournoi A est homologué sous le numéro 73828
Le tournoi B est homologué sous le numéro 73829
Le tournoi C est homologué sous le numéro 73830
Le tournoi D est homologué sous le numéro 73831
Le tournoi E est homologué sous le numéro 73832

Article 3 : Règles du jeu et appariements

Les règles du Jeu de la FIDE et de la FFE en vigueur à la date du 4ème festival Pascal Gerfault sont applicables.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE).

Article 4 : Cadence

Les parties sont jouées à la cadence Fischer de 60 min + 30 s par coup. La notation est donc obligatoire tout au long de la partie.

Article 5 : Programme

Pointage et vérification des licences : samedi 19 Décembre 2026 de 8 h 30 à 9 h 15.

Horaires de Jeu :

Ronde 1 : samedi 19 Décembre à 9 h 30
Ronde 2 : samedi 19 Décembre à 13 h 15
Ronde 3 : samedi 19 Décembre à 16 h 30
Ronde 4 : dimanche 20 Décembre à 9 h 30
Ronde 5 : dimanche 20 Décembre à 13 h 15

Clôture : dimanche 20 Décembre 2026 à partir de 16 h 30.

Les horaires peuvent être adaptés en cas de nécessité.

Article 6 : Inscriptions en ligne uniquement

Le 4ème festival Pascal Gerfault est ouvert aux licenciés A de moins de 2400 Elo et dans la limite de 100 joueurs maximum.

Droits d'inscriptions :
Adultes : 24 € Jeunes : 12 € jusqu'au Mercredi 16 Décembre 2024

A partir du Jeudi 17 Décembre ou sur place :
Adultes : 30 € Jeunes : 15 €

Inscription et règlement en ligne à l'adresse suivante :
https://lajeunefrance.monclub.app/app/6ad5c8db865a664bb07bd99f

Article 7 : Liste des prix et des lots

La liste des prix et des lots sera affichée avant la ronde 3, les prix sont répartis à la place.

80% des droits d'inscriptions sont reversés en prix.

Article 8 : Consignes et dispositions spéciales

a) Après le début de la session de jeu, le délai maximum pour arriver devant l'échiquier est de 30 mn. Par conséquent, le forfait est déclaré après 30 mn de retard.

b) Signalement des abandons non justifiés au directeur juridique pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

c) Les joueurs doivent avoir une attitude convenable

d) Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu

e) Sans la permission de l'arbitre, il est interdit à un joueur d'avoir un téléphone mobile ou une montre dans la salle de jeu, à moins qu'ils ne soient totalement éteints et dans un sac qui reste à la table du joueur. Si un tel appareil produit un son, le joueur perdra la partie. L'adversaire gagnera.

f) Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de faire usage de notes, sources d'informations ou de conseils, ou d'analyser sur un autre échiquier.

g) A l'issue de la partie, les deux joueurs signeront les deux feuilles de partie, en indiquant le résultat de la partie. Les joueurs doivent ranger les pièces, éteindre la pendule et doivent laisser leur table libre, propre pour la ronde suivante.

Article 9 : Classement

a) Les classements sont établis au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nul 1/2 point, perte 0 point.
b) Les joueurs à égalité de points sont départagés par le buchholz tronqué, le buccholz puis à la performance Elo.
c) Si l'égalité persiste, c'est l'ordre du classement proposé par le logiciel PAPI qui est retenu.
d) Pour le calcul du Buchholz dans le cadre des parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.8.

Article 10 : Arbitres et Jury d'appel

Arbitre Principal : Cyprien Denous – AFE 1

Autres Arbitres :

Jury d'appel : Le jury d'appel sera composé de 5 personnes et de 2 suppléants.

Article 11 : Acceptation du règlement et droit à l'image

La participation au 4ème festival Pascal Gerfault implique l'acceptation du présent règlement intérieur que tous les participants s'engagent à respecter.

Le comité d'organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt de la bonne marche du tournoi. Durant les deux jours du 4ème Festival Pascal Gerfault, lors des parties d'échecs, des photos ou des vidéos seront prises. Conformément à l'article 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. L'inscription à cet évènement, implique l'acceptation de figurer sur les photos et vidéos par le joueur ou son représentant légal.

L'Arbitre Principal **L'Organisateur**

Cyprien Denous
A.F. Elite 1